



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

Bâtitisseur et coordinateur de votre projet photovoltaïque

La solution pour produire
et consommer une
énergie solaire locale,
durable et compétitive





Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

Bâtitisseur et coordinateur de votre projet, Énerg'iv, adossé à un réseau de partenaires experts, vous accompagne à toutes les étapes pour réduire vos coûts et sécuriser votre approvisionnement énergétique.

Société d'Economie Mixte locale (SEML), Énerg'iv combine la solidité d'un acteur public à la souplesse d'un partenaire privé, tout en maîtrisant les enjeux et contraintes des entreprises locales. Solution de proximité au service du développement économique et énergétique des territoires, Énerg'iv propose des solutions photovoltaïques qui répondent à vos objectifs et au contexte réglementaire :

Contexte

- L'augmentation et l'instabilité des prix de l'énergie
- Les obligations légales de solarisation pour bâtiments et parkings
- Les attentes des clients et partenaires en matière d'empreinte carbone

Nos solutions pour votre entreprises

- La production de votre propre électricité verte et la réduction de votre facture
- La valorisation de vos bâtiments, parkings ou terrains inexploités
- La production d'une énergie locale et sécurisée face aux fluctuations du marché

L'autoconsommation collective, levier de réduction de votre facture énergétique

Produisez votre propre électricité et maîtrisez vos coûts ! Énerg'iv intègre l'autoconsommation individuelle ou collective pour maximiser la part d'électricité consommée sur site et optimiser votre indépendance énergétique.

Énerg'iv intègre dans chacun de ses projets la possibilité de partager l'énergie produite sur le site, dans un cadre réglementaire clair et sécurisé : on parle d'autoconsommation collective. Pour faciliter et encadrer cette démarche, Énerg'iv a cofondé l'association Part'EnR35. Véritable structure d'appui, Part'EnR35 organise les opérations de circuit court et en assure la gestion administrative, contractuelle et technique, au service de l'ensemble des producteurs et des consommateurs locaux.

« Avec Énerg'iv, nous avons équipé notre plateforme logistique de 5 700 panneaux photovoltaïques, soit une surface de 10 500 m², ce qui équivaut à 53 courts de tennis ! L'électricité produite chaque année est supérieure à la consommation de la plateforme logistique de la plateforme Biocoop qui fournit tous les magasins du grand ouest. Pour nous, c'est une solution économique, locale et alignée avec notre démarche RSE. »

André RIAUX, Directeur Biocoop Plate-Forme Grand Ouest

L'engagement d'Énerg'iv

Un accompagnement flexible et agile,
au service de votre performance

Vous souhaitez transformer vos toitures, parkings ou terrains inexploités en sources d'énergie solaire compétitive, tout en répondant aux obligations de solarisation ? Nos solutions s'adaptent à vos capacités financières et humaines pour réduire vos coûts, renforcer votre image d'entreprise responsable et contribuer activement à la transition énergétique locale.

1. Tiers investissement

Une solution clé en main sans investissement initial

Énerg'iv finance, installe et exploite votre centrale photovoltaïque. Vous consommez l'électricité produite sur votre site sans mobiliser votre budget d'investissement, grâce à des contrats longue durée sécurisés.

2. Société de projet

Co-investir pour partager valeur et gouvernance

Un modèle sur mesure qui vous associe directement au projet, en répartissant investissements, gouvernance et bénéfices.

Le cadre légal en vigueur

Loi APER 2023 (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), en complément de la loi Climat et Résilience (2021)
OBJECTIF : Imposer la solarisation des bâtiments et parkings

Toitures :

- Constructions neuves ou bâtiments existants faisant l'objet d'une extension et/ou d'une rénovation lourde.
- Catégories d'usage : industriel, commercial, artisanal, logistique ou tertiaire.
- Dès 500 m² d'emprise au sol.

Parkings :

- Aires de stationnement neuves ou existantes dès 1 500 m².

L'énergie solaire d'ici, pour ici !



Les solutions Énerg'iV

Des solutions adaptées à vos besoins et pensées pour chaque site

Parce que chaque entreprise et chaque site ont leurs contraintes spécifiques, Énerg'iV a développé un large éventail de compétences pour tous vos projets photovoltaïques, quels que soient vos bâtiments, parkings ou terrains, et vos objectifs économiques ou environnementaux :

Des solutions variées

Pour maximiser votre potentiel solaire

- **Toitures** : entrepôts, bâtiments industriels, plateformes logistiques, sièges sociaux et bureaux, centres commerciaux...
- **Ombrières de parkings** : clients, collaborateurs, flottes...
- **Centrales au sol** : sur terrains inexploités ou zones sans conflit d'usage...

Un accompagnement clé en main

De la faisabilité au suivi des performances, pour un suivi précis de chaque étape du projet

Ingénierie, financement, autorisations, installation, maintenance, tout est intégré.

Une expertise multidisciplinaire

Pour garantir la réussite de chaque installation

Ingénierie, montage financier, réglementation, pilotage de projet...

Les bénéfices pour votre entreprise et votre territoire

- Moins de charges → Plus de marges pour vos projets stratégiques.
- La valorisation d'infrastructures sous-exploitées → toitures, parkings, terrains deviennent des sources de revenus.
- Un site attractif → Pour une entreprise alignée avec vos engagements RSE et attrayante pour vos collaborateurs, actuels et futurs (Marque employeur).
- Un acteur public local à vos côtés → Fiable sur le long terme.

L'écosystème Énerg'iV

Au centre de la transition énergétique locale, Énerg'iV pilote votre projet de A à Z, en s'appuyant sur un réseau de partenaires publics, privés et citoyens.

Objectif : développer une énergie solaire compétitive, durable et ancrée dans votre territoire, au service de la performance et de la responsabilité sociétale et environnementale de votre entreprise.

SD35
ACTEUR PUBLIC DES ÉNERGIES

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

RENNES
MÉTROPOLE

BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CASSIN DES DÉPÔTS

CAISSE
D'ÉPARGNE

CRÉDIT AGRICOLE

Crédit Mutuel
ARKEA

BANQUE
POPULAIRE
GRAND OUEST

Porté et
accompagné par
le SDE35 et des
partenaires publics
et financiers



Énerg'iV

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

Au cœur de la transition
énergétique locale

Co-fondateur
et engagé dans
des projets de
coopération
territoriale

→ Part'EnR 35

La solution locale des circuits-courts de l'énergie.
Via une personne morale organisatrice intégrée et mutualisée.

→ Les collectifs citoyens

De l'émergence à l'implication financière des citoyens dans les projets d'EnR.
Coopératives citoyennes de production d'énergie renouvelable.

→ Les sociétés de projet

Développement, financement, construction et exploitation des centrales photovoltaïques.
En partenariat et pour des projets partagés.

→ Enersol 35

Société dédiée aux petites centrales au sol.
En partenariat avec Enercoop.

→ Breti Sun Park

Société dédiée aux centrales photovoltaïques sur ombrières.
En partenariat avec See You Sun.

Énerg'iv en bref

- Une réponse à l'obligation de solarisation : la mise en conformité de vos sites avec la réglementation, en toute sérénité.
- Un accompagnement flexible et agile : en tiers investissement ou en co-investissement dans une société de projet, pour préserver votre trésorerie et concentrer vos ressources sur votre cœur de métier.
- Une approche clé en main : conception, financement, installation et suivi de performance, avec le soutien d'un réseau de partenaires techniques reconnus.
- Un modèle d'économie locale : une offre agile, guidée par la transparence et la valorisation du territoire et de ses acteurs économiques.
- Un modèle public : la garantie d'un partenaire pérenne et stable dans le temps.

Bâtitteur et coordinateur de votre projet photovoltaïque !

Le saviez-vous ?

**Énerg'iv couvre
toutes les énergies
renouvelables**

Photovoltaïque
en toiture



Photovoltaïque
au sol



Éolien



Hydro-électricité



Station GNV



Méthanisation



Chaudière
bois



Énerg'iv

Siège du SDE35
Village des collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine
1 avenue de Tizé - CS 43603
35 236 THORIGNE-FOUILLARD

www.energiv.fr

Contactez-nous

**Donnez à votre entreprise un coup d'avance
et montrez votre capacité à vous adapter.
Contactez-nous dès aujourd'hui !**

solaire@energiv.fr

Porté par :

